

Le rétablissement des Grecs & des Dissidens par rapport au temporel n'est pas moins juste & ne tient pas moins au cœur de Sa Maj. Imp. comme à une voisine intéressée par l'amitié & obligée par les engagements de sa Couronne à travailler au bonheur de la Pologne & à y entretenir le bon ordre qui en est la source.

L'égalité entre la Noblesse est le fondement de la liberté Polonoise & l'appui le plus sûr de ses Constitutions. Toutes celles qui ont tendu de tems à autre à dépouiller la Noblesse Grecque & Dissidente de ses droits & prérogatives, sont le triste ouvrage des troubles & de la division où une partie de l'Etat courait à sa ruine, croyoit gagner beaucoup en s'élevant aux dépens de ses Concitoyens & pour un avantage particulier & momentanément détruisoit les vrais & uniques liens qui unissent la Nation. Dans un tems de paix & de réunion où tout conspire au rétablissement d'un bonheur permanent & inaltérable, où les loix retrouvent dans le zèle & le concert unanime des vrais Patriotes leur activité, & promettent de rendre la République aussi florissante qu'elle l'a jamais été, tous les Ordres de l'Etat doivent sentir qu'ils ne seront parfaitement heureux qu'autant qu'ils seront parfaitement unis, & que ce seroit sacrifier la grandeur de leur Patrie à un intérêt particulier mal-entendu que de se maintenir dans une possession exclusive des charges & des dignités, au mépris de l'état primitif de la République où toute Religion participoit également au Gouvernement. C'est sur cet objet de droit public de la Pologne, qui a tant souffert & même été presque anéanti par des Constitutions civiles d'une partie de l'Etat dans des tems de troubles & de divisions, que l'Impératrice de Toutes les Russies demande qu'il soit traité & convenu, par la voie de la négociation, avec une partie de ces Sujets de la République, qui ne diffèrent des autres que parce qu'ils suivent une autre Religion que la dominante, afin de déterminer la part qui peut leur compéter dans l'administration de l'Etat & dans les avantages de la Couronne; & ce n'est aussi qu'après une parfaite réunion sur un tel fondement que Sa Maj. croira sa tâche remplie & avoir entièrement satisfait au but